

Règlement Intérieur

Qualification Départementales au Championnat de France Jeunes

Championnat du Gard Jeunes 2025

Article 1 : Organisation

Le Comité du Gard et l'Echiquier Nîmois organisent, les **samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025**, la phase départementale du Championnat de France des Jeunes. Pour les catégories U08 à U16, la participation à ce Championnat du Gard Jeunes est obligatoire pour se qualifier au Championnat Régional. Pour chaque catégorie, un tournoi mixte décernera les titres de Champion et Championne du Gard.

Les U18 et U20, qui sont dispensés de qualifications, joueront un tournoi commun décernant aussi des titres de Champion et Championne du Gard dans chaque catégorie.

Lieu : Centre de Loisirs du Mas Boulbon - 1099 Chemin du Mas Boulbon - 30000 NÎMES

Article 2 : Homologation

Les tournois U12, U14, U16 et U18/U20 sont homologués FIDE par la FFE sous les N° 69266, 69265, 69264 et 69263. Compte-tenu de la cadence, les joueurs de plus de 1800 Elo sont autorisés à participer, mais les parties ne seront pas comptabilisées pour le classement Elo FIDE (ni pour le joueur, ni pour son adversaire).

Les tournois U08 et U10 sont homologués FFE sous les N° 69252 et 69253.

Article 3 : Horaires, Cadence et Délai de Forfait

- **Catégories U12 à U20 (né en 2015 ou avant)**

Samedi : Pointage entre 9h15 et 9h45. Ronde 1 à 10h. Ronde 2 à 13h. Ronde 3 à 15h15.

Dimanche : Ronde 4 à 10h. Ronde 5 à 13h. Ronde 6 à 15h15. Remise des prix vers 17h30.

La cadence est de 50 min. + 10 sec./coup. Le délai de forfait est de 50 minutes après lancement de la ronde.

- **Catégories U08 et U10 (né en 2016 ou après)**

Dimanche matin : Pointage entre 9h15 et 9h45. Ronde 1 à 10h. Ronde 2 à 10h45. Ronde 3 à 11h30.

Dimanche après-midi : Ronde 4 à 13h. Ronde 5 à 13h45. Ronde 6 à 14h30. Remise des prix vers 15h30.

La cadence est de 20 min. + 5 sec./coup. Le délai de forfait est de 20 minutes après lancement de la ronde.

Article 4 : Règles du Jeu et Appariements

Les Règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE Handbook).

Les Appariements se font au système suisse, à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8).

Le Classement utilisé est le Elo FIDE Standard au jour du tournoi pour les catégories U12 à U20. Pour les catégories U08 et U10, le Elo FIDE Rapide ou, à défaut, le Elo FFE Rapide est utilisé.

Article 5 : Participation

Chaque tournoi est ouvert à tou(te)s les jeunes français(es), ainsi qu'aux jeunes étranger(e)s scolarisé(e)s en France, correspondant à la catégorie d'âge du tournoi et ayant une licence A dans un club du Gard.

L'inscription est gratuite et doit s'effectuer sur HelloAsso avant le 20 novembre 2025 minuit.

Afin de ne pas fausser les qualifications, il n'est pas possible d'entrer dans le tournoi après la Ronde 2.

Article 6 : Systèmes de Départage et Titres

Les systèmes de départage sont dans l'ordre : 1. Buchholz Tronqué 2. Buchholz 3. Performance

En cas d'égalité, les titres de Champion et Championne sont attribués suivant la Grille Américaine.

Article 7 : Qualifications au Championnat Régional

À l'exception des U18 et U20 qui ne sont pas concernés, la Ligue d'Occitanie a défini un nombre de points à réaliser pour être qualifié dans chaque catégorie, mixte et féminine. Les tournois se déroulant en 6 rondes, il faudra réaliser 3,5 points pour se qualifier en Mixte et 2,5 points pour se qualifier en Féminine.

La Ligue d'Occitanie a aussi fixé un nombre place minimum et maximum pour chaque catégorie.

Places qualificatives par catégorie	U08		U10		U12		U14		U16	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mixtes	2	11	4	14	2	14	2	15	3	18
Féminines	2	6	2	8	2	9	2	11	3	11

En cas d'égalité, la Grille Américaine déterminera les qualifiés.

Article 8 : Règlement Spécifique

- L'aire de jeu comprend la salle de jeu et les toilettes.
- La salle de jeu est strictement limitée aux joueurs, arbitres, organisateurs et présidents de club.
- Un formateur unique par club, identifié à l'avance, est également autorisé dans la salle de jeu.
- Les joueurs ayant terminé leurs parties deviendront spectateurs et devront quitter la salle de jeu.
- Tous les appareils électroniques (téléphone portable, montres connectés, etc...) ne sont pas autorisés dans l'aire de jeu, qu'ils soient éteints ou allumés.

• Pour les tournois U08 et U10 spécifiquement :

- **L'article A.5 de l'Annexe A « Parties en cadence Rapide » s'applique pour la totalité du tournoi.**
- Conformément à l'article 2.2.2. du Règlement R03 « Compétitions Homologuées », **la partie sera perdue après le 3^{ème} coup illégal achevé.**

Article 9 : Arbitrage

Arbitre Principal : Timothée PIERRE (Arbitre Open 2)

Arbitres Assistants : Marie RUTYNA (Arbitre Club), Alexis MARTIN (Arbitre Club) et toute autre personne désignée par l'Arbitre Principal

Article 10 : Droit à l'image et Acceptation du règlement

Par son inscription à la compétition, le joueur adulte ou les parents du joueur mineur donnent autorisation à l'organisateur de publier des photos ou vidéos réalisés à l'occasion de la manifestation.

Sous peine de sanctions telles que définies dans l'article 12.9 des Règles du jeu, tou(te)s les participant(e)s s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du Joueur d'Echecs.

L'Arbitre Principal
Timothée PIERRE

L'Organisateur
Jean-Yves COSTA